

Conseil d'administration : Compte-rendu

27 janvier 2016

PRESENTS

Collège	Qualité	Civilité	Nom	Prénom	Position
agriculteurs	Membre du CA	Mme	NICOLARDOT	Elisabeth	Gérante des Ecuries de Favreuse
agriculteurs	Membre du CA	Mme	GARCIN	Francine	Pépinières Allavoine
associations	Membre du CA	Mr	DE GIVRY	Jacques	AGPV
associations	Membre du CA	Mr	MEUNIER	Michel	AVB
associations	Membre du CA	Mr	GIRARDIN	Cyril	AMAP Jardins de Ceres
associations	Membre du CA	Mr	OVERTON	James	ASEM
associations	Membre du CA	Mme	FONTANELLA	Brigitte	ABON
société civile économique	Membre du CA	Mme	DEBIESSE	Martine	Particulier – représente Laurent Sainte Fare Garnot pour la SCI Terres Fertiles
société civile économique	Membre du CA	Mr	SAUGIER	Bernard	Particulier
société civile économique	Membre du CA	Mr	ROUYER	Michel	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	ABTEL	Martine	Particulier
Société civile économique	Membre du CA	Mme	PARAYRE	Claudine	Particulier
élus	Membre du CA	Mme	CAZALA-REISS	Charlotte	Adjointe au Maire Villiers-le-Bâcle
élus	Membre du CA	Mme	MERCIER	Christine	Adjointe au Maire de Gif-sur-Yvette
élus	Membre du CA	Mr	VERMEIRE	Daniel	Conseiller Communautaire Jouy-en-Josas
élus	Membre du CA	Mr	PANCHER	Gilles	Conseiller Municipal de Toussus-le-Noble

élus	Membre du CA	Mme	LECLERCQ	Patricia	Conseillère Communautaire CAPS
élus	Président	Mr	JOLY	Thomas	Conseiller Général et Maire de Verrières-le-Buisson
élus	Secrétaire	Mme	DIGARD	Marie-Pierre	Première adjointe au Maire d'Orsay
élus	Vice-Président	Mr	ROTTEMBOURG	Jean-Loup	Adjoint au Maire Les Loges en Josas
	Observatrice extérieure	Mme	BRUERE	Marion	Chargée de mission LEADER
	Observatrice extérieure	Mme	CAILLEAU	Caroline	Responsable Administrative et Financière
	Observatrice extérieure	Mme	GIMAT	Clarisse	Prestataire extérieure
	Observateur extérieur	Mr	SPAAK	Dorian	Chargé de mission de Terre et Cité

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Vie administrative et financière de l'association

- Point sur les financements
- Présentation de la nouvelle Responsable Administrative et Financière

2. Métro

- Présentation des avis des quatre collègues
- Proposition d'avis pour Terre et Cité

3. LEADER

- Point sur la convention
- Préparation de la réunion de préfiguration du Comité de Programmation
- Présentation d'une stratégie de communication

4. Les Ateliers de Saclay

- Bilan de la journée du 26 Janvier et perspectives

5. Questions diverses

- Exposition sur le Climat
- ZPNAF
- Autres
- Évènements à venir

➤ **DEROULE DE LA REUNION**

Introduction

Thomas Joly souhaite les meilleurs vœux aux Administrateurs. L'EPA Paris-Saclay tient sa cérémonie de vœux sur le même créneau horaire, ce qui explique l'absence de certains des administrateurs à ce Conseil d'Administration.

Finances et administrations

Les membres votent à l'unanimité l'adoption du CR du CA dernier (Novembre 2015).

Thomas Joly indique qu'il n'y a pas de problème de trésorerie comme les années passés. Le prêt du crédit agricole qui reste à venir nous permettra de porter des projets dans LEADER si on le souhaite.

Thomas Joly présente Caroline Cailleau, nouvelle Responsable Administrative et Financière de Terre et Cité.

Thomas Joly indique qu'un déménagement de locaux est prévu au Lycée Saint-Nicolas d'Igny.

Avis sur le Métro dans le cadre de l'enquête publique à venir

Thomas Joly indique que le travail mené a été de qualité, plus fouillé que nos avis précédents pour les enquêtes publiques. C'est un travail sourcé, avec des références claires et construites. Travail d'avis par collègues. Tous les collègues ont bien travaillé pour construire leurs avis.

Il a semblé au bureau qu'il était impossible de trouver un avis unique pour retranscrire les avis des collègues. Nous avons pris la décision de retranscrire ces quatre avis en y ajoutant un chapeau commun reprenant les points d'accord unanimes ressortis des avis de collègues.

Ce projet d'avis comprend trois grandes catégories :

1 – liste des considérants

Patricia Leclercq demande que l'on ajoute l'avis du Conseil Général aux Investissements (CGI) dans les considérants, ce qui est accepté.

2 – chapeau des points de consensus à tous les membres

Thomas Joly souhaite ajouter les mots « public et collectif » en lien avec le mot transport à la ligne 5 du paragraphe traitant des transports.

Jean-Loup Rottembourg trouve que dans le dernier paragraphe du chapeau on reparle de l'agriculture dans un paragraphe plutôt orienté sur la question des transports de manière générale.

Claudine Parayre souhaiterait que l'on reporte le vote. Je ne partage pas le fait qu'il n'y ait pas un avis négatif sur le métro. Consternée par le fait que l'on souhaite augmenter l'attractivité du Plateau de Saclay. Il faudrait aussi repartir en amont et poser les questions sur ce qui génère ces flux de déplacement.

Demande que l'on ait le temps de réfléchir et d'amender le texte.

Thomas Joly n'a pas d'objections à un report du vote sur le texte, vu que nous avons des délais significatifs avant le dépôt officiel. Sur l'attractivité, il est fait référence aux conclusions des audits patrimoniaux commandés par Terre et Cité. L'opposition au métro n'est pas globalement partagée, notamment par le collège des élus. **Thomas Joly** préfère ne pas mettre en antagonisme les membres de Terre et Cité en forçant un avis commun, je propose donc de garder des avis distincts.

Bernard Saugier indique qu'un avis plus formalisé du collège société civile est en cours de rédaction. Il annonce s'interroger sur la demande de réfléchir au sujet avec l'ensemble des parties prenantes. Pour le collège dont il est Vice-Président, il regrette le fait qu'il n'y ait pas eu d'options alternatives étudiées préalablement. On peut difficilement aujourd'hui émettre le souhait d'une réflexion globale car le choix du métro est déjà fait. Il faudrait peut-être être plus affirmatif en disant que le métro n'est pas la seule option possible et qu'il faut en étudier d'autres.

Michel Rouyer trouve que le dernier paragraphe du chapeau n'est pas assez direct par rapport aux avis exprimés. Je ne me reconnaît pas dans le paragraphe.

Selon **Michel Meunier**, il y a une opinion commune qui se dégage des quatre collègues.

Marie-Pierre Digard indique que dans le paragraphe qui fait débat il y a deux phrases qui font 9/10 du paragraphe. Elle annonce sa difficulté de représenter une commune et donc un Maire qui est favorable à un métro sur viaduc.

Thomas Joly acte le principe d'une écriture plus concentrée, avec des phrases plus courtes. Il faudra introduire des précisions sur le rejet du métro dans son état actuel et le besoin exprimé par certains d'étudier des alternatives. Il acte le retrait de la mention des votes, qui était plutôt à titre informatif. La force de Terre et Cité c'est de réunir ces 4 collèges. Il faut permettre à cette expression d'exister. Si un collège se retire massivement, cela remettrait en cause la raison d'être de notre association.

Claudine Parayre rappelle un courrier du Président faisant état du fait que le Président annonçait que les rapports des audits patrimoniaux ne représentaient pas l'avis de Terre et Cité. Elle souhaiterait que l'on puisse qualifier les avis négatifs. Le changement par le RER C relié à Versailles et à St-Quentin en Yvelines constitue une alternative réellement sérieuse. Il faudrait que l'on puisse en faire état dans l'enquête publique.

Le Président soutient tout à fait le fait de préciser que la position de Terre et Cité n'est pas celle des audits patrimoniaux, et rappelle que la formulation actuelle va dans ce sens. L'alternative du RER C n'a pas été citée par tous les collèges et ne peut pas être reprise de manière exclusive. Par contre on peut rappeler le besoin d'étude des alternatives et donner des exemples en parallèle.

Jacques de Givry explique que la justification de ce métro est très liée aux flux. Il estime que tout le monde apporte crédit aux doutes existants sur les flux. Le cas du trafic sur le RER C en est un exemple.

Le Président se dit favorable au fait d'évoquer comme un point d'information cet élément factuel. La construction d'un métro en sous-capacité peut justifier une urbanisation plus massive ultérieurement.

Jacques de Givry considère que le collège des élus est partagé car les élus ont des besoins précis pour leurs habitants.

Le Président acte les points suivants :

- L'avis sera revu et validé au prochain CA
- L'avis repris sera envoyé à l'avance aux membres du CA
- Il faut améliorer la lisibilité du dernier paragraphe du chapeau (phrases plus courtes, besoin d'études complémentaires, citer alternatives (lignes SNCF), interrogations sur les conséquences d'un métro sous-utilisé).
- Il faut replacer les propos sur l'agriculture dans les paragraphes précédents.

Le CA valide ces orientations à l'unanimité.

3 – Avis des collèges

L'avis du collège société civile sera intégré.

Mise en place du programme LEADER

Thomas Joly annonce que le travail sur le conventionnement de notre territoire sert d'exemple aux conventions des 5 autres territoires. Un nouvel exécutif est en place, il va falloir du temps pour que les choses se mettent en place.

En date du 18 février aura lieu une réunion de préfiguration du Comité de Programmation qui aura pour rôle de rappeler son fonctionnement, de valider le règlement intérieur.

Cette réunion se terminera par un vote indicatif qui permettra de valider très rapidement l'ensemble de ces documents dans la première réunion officielle du GAL.

Thomas Joly annonce qu'il compte proposer sa candidature, mais que toute autre candidature est bien entendu bienvenue. Il rappelle qu'il faudra également procéder à l'élection d'un(e) Vice-Président(e).

Pour les comités de projet ou les comités techniques, il serait intéressant d'avoir une ouverture à des personnalités qualifiées.

Thomas Joly souhaite que la communication du programme LEADER soit alignée sur celle de Terre et Cité pour ne pas brouiller les signaux. (logo, moyens de communication).

Daniel Vermeire estime qu'il est normal que le GAL soit porté par Terre et Cité. Quel est le rôle des représentants des communes au sein du GAL. Y a-t-il une subrogation de responsabilité en cas d'erreur du GAL ?

Thomas Joly indique que si le Comité de Programmation du programme LEADER vote pour un projet, cela n'engage en rien les communes de le financer.

Dorian Spaak rappelle la logique de Développement Local par les Acteurs Locaux, qui indique que les collectivités sont des parties prenantes essentielles mais ne peuvent pas prendre complètement la main sur la stratégie et les financements.

James Overton demande une clarification sur qui aura les droits de vote. **Thomas Joly** répond que c'est le membre titulaire, s'il est absent son suppléant, et si les deux sont absents que le vote est perdu.

Jean Loup Rottembourg s'interroge sur la double représentation Intercommunalités / Communes.

Daniel Vermeire indique que cette double représentation est essentielle, car par exemple les projets des communes nécessiteront des financements des intercommunalités.

Thomas Joly explique les grands principes d'une communication assez simple et accessible auprès des porteurs de projet potentiels.

Gilles Pancher rappelle qu'un euro de FEADER vient en face d'un euro de financement local : il faut donc communiquer aux co-financeurs potentiels.

Thomas Joly indique que la communication sera bien entendu soutenue auprès des financeurs, qui sont pour la plupart représentés dans le Comité de Programmation.

Préparation des Ateliers de Saclay

Marion Bruère fait état d'une bonne participation et d'une bonne implication à la journée de préparation du 26 janvier.

Dorian Spaak explique que des engagements concrets ont été pris sur les manières de travailler ensemble pour arriver aux Ateliers.

Cyril Girardin indique que le nombre et la diversité des acteurs présents était très enthousiasmants. On a précisé et fait des arbitrages sur les thématiques traitées, qui restent centrées sur le domaine agricole en lien avec les acteurs avec lesquels on travaille déjà.

Patricia Leclerq, Marie-Pierre Digard et Bernadette Fontanella témoignent du fait que les échanges étaient passionnants.

Daniel Vermeire indique qu'il est très intéressant de trouver des références dans des territoires voisins sur les projets innovants.

Michel Rouyer demande quel est l'investissement des chambres d'agriculture et du GAB dans la démarche avec les chercheurs.

Dorian Spaak précise que la Chambre d'Agriculture est systématiquement invitée à ces événements et qu'elle a sollicité Terre et Cité pour développer les réunions avec le LabEx BASC pour développer des champs de recherche appliqués. Le GAB a participé à certaines des réunions de préparation.

Thomas Joly indique que Terre et Cité participe à des évolutions de fond sur le territoire.

Exposition « Saclay COP » sur le Climat et le territoire

Clarisse Gimat indique la disponibilité et une demande soutenue de l'exposition. Plusieurs représentants de communes font alors part de leur intérêt pour l'exposition.

Repas Plateau avec Mr Van de Maele, Directeur-Général de l'EPA Paris-Saclay

Thomas Joly rappelle le nombre important de participants, et la bonne teneur des échanges. Il rappelle le souhait exprimé par Mr Van de Maele de relancer le sujet de la ZPNAF auprès de l'Etat.

Intervention concernant la ZPNAF à Châteaufort

Thomas Joly annonce qu'il est hors de question qu'il y ait la moindre intervention sur la ZPNAF pour réaliser des changements de destination sur les terres classées en agricole. C'est un casus belli et il ne faut rien lâcher sur le sujet.

Thomas Joly annonce que l'association étudie actuellement les détails du sujet et indique sa volonté de mener une action ferme et déterminée sur le sujet. Le Conseil d'Administration soutient cette orientation à l'unanimité.

Claudine Parayre indique qu'il y a besoins d'autorisations pour procéder à ce type d'opérations, et s'étonne que ce projet soit autorisé. **Charlotte Cazala-Reyss** s'inquiète également de la situation.

Thomas Joly rappelle les dates à venir pour la vie de l'association.

Fouilles archéologiques

Claudine Parayre annonce que les fouilles archéologiques devant la commune de Villiers-le-Bâcle sont reportées à Septembre, laissant finir le cycle de culture en cours.

Thomas Joly annonce que des demandes ont été adressées en ce sens au Conseil Départemental de l'Essonne, et que Terre et Cité est allée au-delà du problème actuel pour demander la mise en place de procédures systématiques de détection des drains avant toute opération sur des terres agricoles.